

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 15 JANVIER 2020

Acte #1 du projet Limoges Université 2020-2030 : engagement de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive et de la Mairie de Brive

**M. Frédéric Soulier, Maire de Brive et Président de l'Agglo de Brive,
signe à son tour le projet "Limoges Université 2020-2030".**

Les enjeux du projet

L'Université de Limoges et les acteurs de l'Enseignement supérieur et de la recherche (ESR) du nord de la Nouvelle-Aquitaine ont choisi de saisir l'opportunité de l'ordonnance du 13 décembre 2018. Celle-ci prévoit, entre autres, la création d'établissements publics expérimentaux avec de nouvelles formes de rapprochements, de regroupements ou de fusions des établissements d'ESR.

Le projet Limoges Université 2020-2030 veut ainsi relever le défi de coordonner la stratégie des établissements de l'ESR pour afficher des signatures scientifiques fortes ; assurer une meilleure coordination formation-recherche ; garantir la réussite des étudiant.e.s ; amplifier la visibilité régionale, nationale et internationale de l'Université de Limoges. Le projet concourra au développement économique et social de Limoges et de ses sites de proximité, dont Brive, avec des enjeux culturels et sociétaux. Nourrir la vie étudiante, notamment sur les cités universitaires, est une volonté forte de l'établissement.

Ce nouveau chapitre de l'histoire universitaire va faire évoluer le paysage urbain de Limoges, premier ancrage historique de la vie étudiante, et initier des rapports renouvelés entre les différents sites de l'ex Limousin. Ainsi, quatre campus de l'Innovation s'organiseront autour de thématiques propres et fortes. Un cinquième campus sera exclusivement dédié aux licences scientifiques et technologiques. Brive, Égletons, Guéret et Tulle s'armeront dans leur rôle de campus de proximité, avec, pour le site briviste, une coloration scientifique autour de l'internet des objets. Le campus des Mascareignes représentera le hub de la connaissance dans l'Océan Indien.

Le cap 2020-2030 exige que l'organisation de l'Université de Limoges soit repensée afin de garantir la réussite des étudiant.e.s et l'excellence de la recherche. Il nécessite aussi la mise en place de synergies avec les acteurs du développement local, que sont les collectivités, afin que tous se projettent avec imagination et confiance dans l'avenir. Le poids que représente l'Université de Limoges dans l'espace nord-aquitain demande un investissement actif de l'ensemble des partenaires de cet acte #1 du projet.

Cette signature vient affirmer une nouvelle fois encore les bonnes relations de nos deux institutions, et la volonté commune de participer au développement de notre territoire.